



Le Maire Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

Cabinet du Maire

T 01 49 60 24 02

Monsieur Étienne Stoskopf

Préfet du Val-de-Marne
21-29 avenue du général de Gaulle
94000 Créteil

Ivry, le 3 avril 2025

Monsieur le Préfet,

Le Collectif 3R a publié lundi 1^{er} avril un communiqué de presse concernant l'analyse de mousses, prélevées par la fondation Néerlandaise Toxicowatch autour d'incinérateurs de trois pays européens, dont le site d'Ivry-Paris XIII, géré par le Sycotm (syndicat métropolitain des déchets ménagers) en menant des prélèvements dans plusieurs écoles Ivryennes (Orme aux Chats, Guy Moquet et Dulcie September), ainsi qu'à proximité d'une crèche parentale d'Ivry-Port. La Municipalité, par souci de transparence et de respect du principe de précaution, avait évidemment rendu possible ces nouveaux prélèvements, en facilitant l'accès à ces bâtiments communaux, en octobre 2024 et en février 2025.

D'après Toxicowatch, les premiers résultats intermédiaires de son étude, que je regrette de découvrir par voie de presse, soulignent une pollution bien supérieure aux normes en vigueur, du point de vue des taux de dioxines, mais aussi de métaux lourds.

Il s'agit de la seconde alerte de cette fondation, en ce qui concerne Ivry et ses alentours. En 2022, avec les Maires de Paris 13^e, Charenton et Alfortville, j'avais d'ailleurs sollicité l'accompagnement de l'Etat afin qu'une étude soit menée, visant à évaluer la contamination des œufs issus de poulaillers domestiques par des Polluants Organiques Persistants (POP) en milieu urbain en Île-de-France.

Cette étude, menée par l'ARS au titre de sa compétence en matière de sécurité sanitaire, avait conduit à une préconisation de non-consommation des œufs à l'échelle de toute l'aire urbaine de la métropole francilienne, au titre du principe de précaution. La mobilisation d'acteurs de la société civile, relayée par les collectivités, avait donc permis de démontrer l'ampleur de la pollution aux dioxines. Cette dernière semble présenter uniquement un risque sanitaire, en cas de consommation par l'être humain de produits laitiers ou d'œufs provenant d'animaux eux-mêmes exposés.

J'avais par ailleurs demandé que l'ARS poursuive ses travaux, en recherchant les causes de cette pollution, pour confirmer ou infirmer un lien de causalité avec la proximité des incinérateurs franciliens, par ailleurs soumis à la vigilance réglementaire des sites classés ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Toute la correspondance doit être
adressée impersonnellement à M. le Maire,
en rappelant les références.

-2-

Alors qu'un nouveau débat s'engage entre le Sycotm et Toxicowatch sur les modalités techniques de cette nouvelle étude, ses conclusions largement relayées par la presse sont de nature à inquiéter la municipalité et les habitant.e.s et principalement les parents d'élèves et le personnel des écoles concernées. Aussi, je souhaiterais que les services de l'Etat puissent engager dès que possible une étude approfondie qui permette d'évaluer urgemment le risque sanitaire potentiellement encouru par la population – principalement les élèves et le personnel des écoles – de faire la lumière sur les niveaux de pollution, et de définir leurs sources, en ce qui concerne Ivry et les communes voisines du site Ivry-Paris XIII.

Le « comité de suivi de site Ivry-Paris XIII » qui réunit le Sycotm, les élus locaux de toute sensibilité politique, les services de l'Etat, les représentant.e.s de riverain.e.s et plusieurs associations environnementales (le collectif 3R notamment), pourrait être l'instance de réception des résultats.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus respectueuses.

Bien à vous,

Philippe Bouyssou

Maire d'Ivry-sur-Seine

